

Luxembourg, le 29 juin 2017

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures :

« Actuellement, une douzaine de « mBox » existent sur le réseau ferroviaire national afin de faciliter la mobilité multimodale des voyageurs. Ces espaces de vélos sécurisés peuvent être accédés en utilisant la carte multifonctionnelle « mKaart ».

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures:

- *Monsieur le Ministre pourrait-il nous informer sur d'éventuelles statistiques individuelles d'utilisation de ces stations ?*
- *Comment Monsieur le Ministre juge-t-il le succès des « mBox » actuellement mises à la disposition des voyageurs ?*
- *Au vu de cette évaluation, est-il prévu d'installer des stations additionnelles ?*
- *Est-ce que Monsieur le Ministre estime que des râteliers vélos couverts pourraient être prévus sur les gares pour lesquelles un niveau de demande d'emplacements sécurisés relativement faible ne justifierait pas l'installation d'une « mBox » ?*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

- *Arrive-t-il que des utilisateurs placent leur vélo dans une telle station sans pour autant l'utiliser pour une durée prolongée? Dans le cas où ces bicyclettes bloquent des emplacements pour d'autres utilisateurs, pourraient-elles être enlevées ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération

Max HAHN

Député

Claude LAMBERTY

Député